

... des nouvelles de l'Institut

Bulletin no 3, septembre 2005

Groupe de réflexion «Foi chrétienne, laïcité et liberté»

LE GROUPE «FOI CHRÉTIENNE, LAÏCITÉ ET LIBERTÉ»

Un groupe de douze laïques et laïcs chrétiens s'est réuni les 22, 23 et 24 août derniers, à l'abbaye Saint-Benoît-du-Lac, sous le parrainage de l'Institut Marie-Guyart. Le thème de ces trois jours de réflexion: foi chrétienne, laïcité et liberté. Nous sommes tous bien conscients du fait que nous avons perdu le débat sur la place de la religion à l'école faute d'une présence solide, affirmée et convaincante dans les moyens de communication et sur la place publique. Le groupe se propose donc d'oeuvrer à la création d'un «courant», d'une «tendance de fond».

Un groupe hostile au christianisme et politiquement fort est actuellement écouté et respecté. Et cela dure depuis plus de 40 ans! Il est temps, croyons-nous, d'arrêter «l'érosion».

Notre objectif est clair: formuler, dans un vocabulaire simple des idées simples, évidentes et en dégager les conclusions qui s'imposent.

Et, surtout, assurer une *présence active dans les débats publics, une présence solide, affirmée et convaincante*. L'Institut est devenu, en quelque sorte, un lieu de rencontre, d'échanges, comme le montre bien l'éventail des participants à la rencontre de Saint-Benoît-du-Lac.

«Assurer la présence des valeurs chrétiennes dans le monde de l'éducation»: tel était le but que poursuivait le Cardinal Grégoire en fondant l'Institut. Dans un monde qui change si rapidement, il faut trouver des *voies nouvelles*.

Celle que nous avons commencé à explorer à l'Institut nous semble prometteuse. Nous comptons sur les Amis de l'Institut pour continuer le travail entrepris.



Sur la photo (dans l'ordre habituel):

Mme Jocelyne Saint-Cyr,
Coordonnatrice du comité pour
le renouvellement de la clause dérogatoire

Mme Jean Chevrier,
Psychologue

Mme Nicole Monette,
Pédagogue d'expérience

M. Pierre Perreault,
Éducateur

M. Guy Durand,
Théologien & juriste,
Professeur émérite de l'Université de Montréal

M. Arthur Marsolais,
Chercheur en éducation

M. Louis O'Neill,
Théologien, Université Laval

M. David Miller,
Pasteur

M. Pascal Jodoin,
Enseignant

M. Gary Caldwell,
Sociologue

M. Émile Robichaud,
Directeur général de l'Institut Marie-Guyart

Était absent lors de la prise de photo:

M. Raouf Ayas,
Chrétien du Moyen-Orient

INSTITUT
MARIE-GUYART

FORMATION UNIVERSITAIRE DES MAÎTRES

2715, chemin Côte-Sainte-Catherine
Montréal (Québec) H3T 1B6

Tél.: (514) 735-4881, Téléc.: (514) 735-2935, Courriel: institutmg@videotron.ca

LES CHARTES INTOUCHABLES... RETOUCHÉES!

Le gouvernement du Québec vient d'amender (Loi no 95) l'article 41 de la Charte québécoise des droits et des libertés de la personne.

L'article original se lisait comme suit:

Article 41 (Enseignement religieux ou moral) «Les parents ou les personnes qui en tiennent lieu ont le droit d'exiger que, dans les établissements d'enseignement publics, leurs enfants reçoivent un enseignement religieux ou moral conforme à leurs convictions, dans le cadre des programmes prévus par la loi.» (Source: Charte des droits et libertés de la personne, Wilson et Lafleur, ltée, 1974, 7^e édition, art. 41, chapitre IV, p. 397)

Cet article est remplacé par le suivant:

Article 41. «Les parents ou les personnes qui en tiennent lieu ont le droit d'assurer l'éducation religieuse et morale de leurs enfants conformément à leurs convictions, dans le respect des droits de leurs enfants et de l'intérêt de ceux-ci.»

Les parents perdent donc un droit *historique, inscrit dans la Charte*. Et cela sans débat public, en catimini. Pourtant les «chartistes orthodoxes» exigent depuis des années, à temps et à contretemps, le respect *intégral* des chartes!

Preuve, s'il en faut, que nous devons être présents dans les débats publics!

REMISE DES ATTESTATIONS À NOS DIPLÔMÉES DE 2005

Le mercredi 15 juin dernier, le père Benoît Lacroix, dominicain, présidait la cérémonie de remise des attestations signées par l'archevêque de Montréal, le cardinal Jean-Claude Turcotte.

L'Université de Montréal avait décerné le baccalauréat en éducation préscolaire et enseignement primaire à nos quatorze finissantes le lundi précédent, lors de sa collation des grades.

Cette attestation confirme que ces étudiantes ont reçu, à l'Institut Marie-Guyart, «une formation personnelle et professionnelle inspirée par les valeurs chrétiennes».

C'est une situation unique dans le monde universitaire.

L'entente qui rend possible cette collaboration entre l'Université de Montréal et l'Institut Marie-Guyart est un acquis irremplaçable pour la chrétienté du Québec: il faudrait tout faire pour en assurer la permanence. Le Cardinal Turcotte nous le rappelait dernièrement: la conclusion d'une telle entente ne serait plus possible dans un avenir prévisible. Les chrétiens du Québec ont déjà perdu presque toute leur influence dans le système d'éducation: il faudrait conserver à tout prix ce dernier lien, garanti par entente, avec la formation universitaire des maîtres.

L'Institut Marie-Guyart: une assurance pour l'avenir!

FAUT-IL ÉTUDIER TOUTES LES RELIGIONS?

Le Ministère de l'Éducation voit dans l'étude de toutes les religions un facteur de cohésion sociale, un moyen d'assurer l'apprentissage de la vie communautaire et du respect des autres religions.

Comment de jeunes élèves s'y retrouveront-ils dans toute cette complexité? La philosophe Simone Weil, dans son livre «L'attente de Dieu» voit les choses tout autrement:

«Il faut avoir accordé, écrit-elle, toute son attention, toute sa foi, tout son amour à une religion particulière pour pouvoir penser à chaque autre religion avec le plus haut degré d'attention, de foi et d'amour qu'elle comporte.»

Un bel exemple de l'urgente nécessité d'amener, dans les débats publics, des idées plus riches, des arguments plus étoffés que les lieux communs que l'on nous sert partout!



Mme Stéphanie Béliveau (diplômée 2005) et le Père Benoît Lacroix, o.p.